

# « Contrat sérénité »

## Contrat de Maintenance

### D'Installation de Climatisation

Entre les soussignés

D'une part,

D'autre part, la SAS ACPG34

Nom :

L'entreprise : Agde Climatisation

Adresse :

N° Siret :

Qualifiée\*\* :

Représenté(e) par :

Ci-après désigné le « CLIENT »

Ci-après désigné le « PRESTATAIRE »

Il a été convenu ce qui suit :

## 1. Objet

Par le présent contrat, le CLIENT confie au PRESTATAIRE la maintenance de l'installation de climatisation désigné ci-contre\*\*\*.

Unité(s) Intérieure(s)

Unité(s) Extérieure(s)

Marque	Type	Situation	N° Série	Observation
Marque	Type	Situation	N° Série	Observation

Références :

\*Précisez la qualification de l'entreprise

\*\*Autorisation préfectorale suivant décret n° 92-1271 Modifié application Juin 1999

\*\*\*Observation : Spécifier les particularités ou options de l'appareil. Pour les appareils de type VRV, utiliser le modèle ci-dessus avec le nombre de ligne correspondant aux nombres d'unités intérieure, le joindre en annexe.

## 2. Obligation Du Prestataire

---

### INTERVENTION CONTRACTUELLE

Le **PRESTATAIRE** assurera une visite Annuelle de contrôle technique sur les équipements à l'Article 1. Les visites seront effectuées par un personnel qualifié et programmées au cours du (des) mois précédent(s) l'intervention :

Elles comporteront les opérations désignées ci-dessous :

- ❖ Vérification et contrôle générale des unités intérieure(s) et extérieure(s)
- ❖ Vérification des fixations et supports
- ❖ Vérification du circuit frigorifique
- ❖ Détection des fuites éventuelle de fluide frigorigène et appoint s'il y a lieux\*
- ❖ Vérification de la bonne marche des sécurités, de(s) régulation(s) et des automatismes
- ❖ Nettoyage du (des) filtre(s) de(s) unité(s) intérieure(s)
- ❖ Dépoussiérage et nettoyage des unité(s) intérieure(s) et extérieure(s)
- ❖ Vérification de l'écoulement des eaux de condensas, désinfection et nettoyage des bacs à condensas et des siphons
- ❖ Nettoyage et enlèvement des résidus en fin de visite
- ❖ Etablissement d'un rapport de visite incluant : Les travaux réalisés, les réponses aux éventuelles remarques du **CLIENT**, ainsi que toute recommandation nécessaire au bon fonctionnement de l'installation\*\*

En outre, les risques éventuels, qui pourraient découler des interventions du **PRESTATAIRE** et qui relèveraient directement de sa responsabilité, sont couverts par une assurance professionnelle.

### INTERVENTION SUR APPEL

En cas de de pannes, non liées à l'intervention d'entretien, le **PRESTATAIRE** s'engage à intervenir pendant les heures ouvrables, sur simple appel téléphonique du **CLIENT** au numéro suivant :

**06.38.11.06.94**

Dans un délai de : **48h**

Le coût de ces interventions hors fournitures :

- Est inclus dans la redevance contractuelle
- Est exclus de la redevance contractuelle à l'exception de(s) visite(s) non facturable(s)\*\*\*
- Fera l'objet d'une facturation complémentaire, conformément aux dispositions de l'**article V** ci-dessous, partir d'un attachement contradictoire reprenant le ou les déplacements, le temps passé en intervention, la liste des pièces de rechange fournies par le **PRESTATAIRE** immédiatement ou à commander après accord du **CLIENT** sur devis.

Référence :

\*Préciser le nombre, fourniture de réparation a la charge du client

\*\*Un exemplaire est laissé au client

\*\*\*Visite d'assistance comprenant la prestation et déplacement (non curative)

---

### 3. Engagement du client

---

Le **CLIENT** s'engage à :

- ❖ Permettre au **PRESTATAIRE** le libre accès et en toute sécurité aux installations (équipements désignés à l'article 1)
- ❖ Assurer la conduite et la surveillance des installations
- ❖ Interdire l'accès aux installations à toutes personnes non habilitées
- ❖ N'apporter aucune modification aux installations sans l'avoir notifié au **PRESTATAIRE**
- ❖ Fournir les fluides et énergie nécessaires au fonctionnement de l'installation et aux opérations de maintenance
- ❖ Prendre à sa charge le remplacement des éventuelles pièces défectueuses, fourniture et mains d'œuvre jugée nécessaire par le **PRESTATAIRE** sur présentation d'un devis
- ❖ Assurer la mise en conformité des installations en fonction de l'évolution des réglementations.

---

## 4. Condition de prix

---

### REDEVANCE CONTRACTUELLE

Conformément à l'article II, le montant forfaitaire est de :

- ❖ Euros H.T.....
- ❖ TVA .....

### Fournitures et prestations facturées en sus

- ❖ Intervention sur appel.....€ TTC
- ❖ Déplacement forfaitaire.....€ TTC
- ❖ Les pièces de rechanges, le fluide frigorigène, le(s) filtre(s), les petites fournitures etc .... (Sur devis et/ou accord du client)

---

## 5. Modalité De Facturation

---

### FACTURATION

- ❖ Redevance contractuelle.....  
Le montant de chaque facture est révisé à la date de facturation, majorée des taxes en vigueur, ce montant étant définitif.
- ❖ Fournitures et prestations en sus  
Les fournitures et prestations non prévues dans ce contrat seront facturées au fur et à mesure de leur exécution.

### PAIEMENT

- Comptant : Toutes les factures paiement comptant sont payable à réception. En cas de non-paiement dans un délai de 15 jours, un intérêt égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal pourra être appliqué sans formalité ni mise en demeure.
- Par prélèvement automatique mensuel

### REVISION DE PRIX

Sauf dispositions légales ou réglementaires contraire, les redevances (contractuelles et autres) seront révisées en fonction de l'évolution de l'indice du coût de main-d'œuvre chaque année.

---

## 6. DUREE

---

Le présent contrat prend effet le .....

Il est établi pour une durée de .....

Il sera renouvelable par tacite reconduction

Par période de .....an(s)

Sauf résiliation par l'une des parties, adressée à l'autre au moins trois mois avant la date d'échéance, par lettre recommandée avec A.R.

---

## 7. GRILLE TARIFAIRE

---

		Comptant	Prélèvements
Mono-Split	1	120.00 TTC	9€/Mois
	2	150.00 TTC	11€/Mois
Bi-Split	1	150.00 TTC	11€/Mois
	2	180.00 TTC	14€/Mois
Tri-Split	1	170.00 TTC	13€/Mois
	2	190.00 TTC	15€/Mois
Gainable	1	150.00 TTC	11€/Mois
	2	180.00 TTC	14€/Mois
Autres		Sur Devis	Sur Devis

1 : Maintenance Simple

2 : Maintenance + dépannage hors pièces

---

## 8. CONTESTATION

---

Les contestations relatives à l'exécutions et à l'interprétations du présent contrat seront, à défaut d'un règlement amiable préalablement recherché, soumis à la juridiction du tribunal compétant de : .....

Le **CLIENT**

Le **PRESTATAIRE**

Le

Le

Signature

Signature et Cachet